



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ  
MRC DE MANICOUAGAN

---

## AVIS PUBLIC

### AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ

---

#### REPORT DE LA SÉANCE DU 14 février 2024

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général, de la susdite Municipalité, que la séance du conseil du 14 février 2024 sera reportée au 7 février 2024 à 19h00 au Centre Donald-Thibeault à la salle Willie-Cyr, 28 route 138 à Baie-Trinité.

DONNÉ à Baie-Trinité ce 10e jour de janvier 2024



Eric Doyle, directeur général Secrétaire-trésorier

#### Certificat de publication

Par la présente, je soussigné, Éric Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité du village de Baie-Trinité, certifie avoir publié le présent avis aux deux endroits prévus au règlement municipal (les halls d'entrée du Centre Donald-Thibeault et du bureau de poste du village).



Eric Doyle, directeur général secrétaire-trésorier